

# Jours de congés supplémentaires 2010



**Enfin une réponse claire de la Direction...**

**Pourquoi ces précisions ?**

Car FO-Matmut avait immédiatement réagi pour demander à la Direction d'assouplir sa position et d'accorder sans condition ces deux jours de congés supplémentaires, comme ce fut le cas en 2005.

D'autres Organisations Syndicales nous ont suivi et, comme nous, ont posé des questions au niveau des Délégués du Personnel.

Après un mois d'intenses réflexions, la Direction a enfin adressé à tous les salariés le 5 mai un message pour apporter des précisions sur les conditions d'octroi des jours de congés supplémentaires suite à la réunion du... 6 avril !

**Cela prouve bien le manque de clarté de la Direction  
lors de la conclusion de cet accord sur les salaires,  
et que sans la réactivité de FO-Matmut,  
les salariés n'auraient pas obtenu cet assouplissement  
de cette règle initialement trop rigide.**



**Et cependant...**

Ne soyez pas malade (même une journée !)  
et n'ayez pas d'accident de travail  
car vous perdrez le bénéfice de ces journées...

FO-Matmut estime inadmissible cette rigidité mesquine vis-à-vis de salariés qui ne comptent pas leurs efforts pour vendre les produits Matmut, et notamment le nouveau produit "Santé" dont la formation a été faite au rabais.

FO-Matmut est attentif au mal-être qui règne actuellement à la Matmut, comptez sur nous pour être à vos côtés : comme vous ne pouvez que le constater, nous ne dormons pas sur nos lauriers !

**FO-Matmut, mai 2010**